



POUR SUIVRE DES ETUDES APRES LE BTS OU LE DUT DE DIETETIQUE

L'ADLF vous présente ci après quelques pistes non exhaustives sur les différentes possibilités de poursuivre un enseignement complémentaire vous permettant d'accéder :

- à des formations de courte durée type licence professionnelle, certificats,
- à la filière universitaire (licence, maîtrise,...)
- à l'entrée dans des grandes écoles (écoles d'ingénieurs,...)

L'obtention du diplôme de diététicien par un BTS ou un DUT génie biologique option diététique a été créée pour entrer directement dans la vie active. C'est encore possible à ce jour.

Mais vous êtes de plus en plus nombreux à vouloir poursuivre vos études.

Ne pensez pas pour autant qu'il faut forcément poursuivre des études à l'issue de votre diplôme. Cela peut être un bon comme un mauvais choix.

Avant de vous engager dans une poursuite des études, pesez bien le pour et le contre.

Les possibilités sont suffisamment vastes pour trouver la formation complémentaire que vous souhaitez. Mais votre choix doit se faire sur différents critères : votre niveau, votre projet professionnel, et le temps que vous souhaitez y consacrer.

Avec le diplôme de diététicien vous pouvez accéder :

- à des formations de courte durée type licence professionnelle, certificats,
- à la filière universitaire (licence, maîtrise,...)
- à l'entrée dans des grandes écoles (écoles d'ingénieurs,...)

Ces formations pour certaines diplomantes peuvent prévaloir sur le marché du travail des débouchés divers :

- dans le domaine de l'enseignement
- dans le secteur technico-commercial
- dans des carrières d'assurances qualité
- dans le secteur agro-alimentaire

Mais attention : si vos connaissances sont très ou trop pointues, vous restreignez du même coup le nombre de postes que vous pourrez pourvoir car les recruteurs ne verront que le dernier diplôme obtenu.

Profitez de vos contacts dans les écoles de formation initiale et dans les entreprises (en période de stages) pour parler de votre projet professionnel et de sa pertinence.

Nous vous indiquons ici des pistes de recherche mais nous vous recommandons :

1/ de prendre contact auprès :

* de l'université la plus proche de chez vous au sein du SCUIO (services communs universitaires d'information et d'orientation) présent dans toutes les universités. D'autre part, chaque université possède à l'heure actuelle un site web. Vous trouverez la liste sur Internet à :

www.education.gouv.fr, rubrique enseignement supérieur ou Minitel : 3614 ENSUP

* des CIDJ (centre d'information et de documentation jeunesse) de votre ville ou de votre région

* des CIO (Centre d'information et d'orientation) de votre département ou à Paris

CIO Enseignement supérieur

1 rue Victor - Cousin - Galerie Claude Bernard

75 005 Paris

* sur le site de l'ONISEP : www.onisep.fr

2/ de vous renseigner sur les modalités d'inscription et d'accès qui sont parfois spécifiques

3/ d'être vigilant sur les surcoûts financiers engendrés par ces études.

LES FORMATIONS DE COURTE DUREE

Elles permettent de vous spécialiser ou de compléter la formation initiale.

1- La licence professionnelle (LP) : (BTS ou DUT + 1an)

L'admission se fait généralement sur dossier avec entretien.

Les études durent 1 année avec 3 ou 4 mois de stages (partenariat étroit avec les entreprises).

Elle ne remet pas en cause la reconnaissance du diplôme professionnel.

Attention, pour les BTS, l'admission dans certaines licences professionnelles ne peut se faire la même année que l'obtention du BTS.

Exemples :

- LP aliments et santé (IUT de Quimper)
- LP sécurité alimentaire (Université P et M. Curie - Paris)
- LP de gestion de la qualité des produits agro-alimentaires (IUT de Corte-Corse)
- LP de management des produits frais dans les filières agroalimentaires (ESTHUA d' Angers)

2- Autres diplômes des IUT

Les IUT proposent :

- la préparation d'un nouveau DUT avec admission directe en 2^{ème} année :
exemple : DUT de GEA
- la préparation d'un DNTS (Diplôme national de Technologie Spécialisé) comprenant une formation importante en entreprise.
- une année complémentaire diplômante mais non reconnu nationalement tel que DUTA, DTA, DUETI,...

Généralement ces formations ne sont accessibles qu'aux détenteurs d'un DUT, plus difficile pour les BTS.

Renseignez-vous auprès des IUT.

3- Autres :

D'autres formations complémentaires ont vu le jour ces dernières années en rapport avec la nutrition et l'alimentation.

Exemples :

- FCIL de diététique - spécialisation dans la vente, gestion et formation (Institut Limayrac - Toulouse)
[6 mois de cours + 12 semaines de stages]
- Management de la qualité et de la sécurité alimentaire (ISECA - Pouzaugues)
[6 mois de cours + 6 mois de stages dont 3 à l'étranger]
- Coordonnateur spécialisé en appui aux initiatives au développement (IFAID Aquitaine - Bordeaux)
[3 ans dont 12 mois sur le terrain en France ou à l'étranger]
- Conseiller en qualité et en gestion nutritionnelle (Lycée Marie Curie - Marseille)
[1 an]

LA FILIERE UNIVERSITAIRE :

1- L'enseignement universitaire délivre deux types de diplômes et est organisé en 3 cycles :

	Diplômes classiques	Diplômes à finalité plus professionnelle
Premier Cycle (Bac+2 ans)	* DEUG (Diplôme d' Etudes Universitaires Générales)	* DEUST : Diplôme d' Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques * DEUP : Diplôme d' Etudes Universitaires Professionnalisées
Deuxième cycle (Bac+ 3à4 ans)	* LICENCE (DEUG + 1 an) * MAITRISE (LICENCE+1 an)	* MST : Maîtrise des Sciences et Techniques
Troisième cycle (Bac+ 5 ans et au delà)	* DEA (Diplôme d' Etudes Approfondies) (Maîtrise +1an) * DOCTORAT (DEA+ 2 à 4 ans)	* Ingénieur-Maître (IUP) * DESS : Diplômes d' Etudes Supérieures Spécialisées * DRT : Diplôme de Recherche Technologique (Maîtrise+18 mois)

Pour réintégrer l'université, vous devez passer devant une commission d'équivalence qui vous autorisera l'admission directement soit en 2^{ème} année de DEUG, soit en année de LICENCE.

Pour cela vous devez retirer auprès de l'université qui vous intéresse un dossier d'équivalence à compléter. (voir tableau page suivante pour quelques exemples)

Vous aurez besoin de l'avis pédagogique du directeur de l'établissement de votre formation initiale, des photocopies de vos notes et bien sûr la validation de la réussite au DUT ou au BTS.

Attention, les dépôts des dossiers de demande d'équivalences se font généralement en juin.

2- Il existe également des Diplômes Universitaires (**DU**) de niveau 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycle.

Ces diplômes sont délivrés par les universités elles-mêmes.

Nous vous présentons ci dessous quelques DU.

DIPLOMES	EXEMPLES	CARACTERISTIQUES
DU	<ul style="list-style-type: none"> - d' ingénierie en génie des procédés(Nantes,...) - des produits et procédés alimentaires (Aix, Marseille,...) - d'agro -alimentaires (Limoges) - de biologie appliquée option industrie (Quimper) - de nutrition et de diététique de l'adulte (Paris) - de Sport et nutrition (Bobigny) - de nutrition appliqué aux activités physiques et sportives (Toulouse) - du comportement, de l'environnement alimentaire et de la connaissance du goût (Tours) - de l'éducation de la santé (Nantes) - de prise en charge du sujet diabétique (Amiens) - de diététique supérieure (Nancy) 	<p>Ce type de formation à des durées très variables (de 1 an à 3 ans), à des fréquences de cours allant de 1 jour par semaine , 1 jour par mois ou même à distance(avec semaine de regroupement)</p> <p>Ces diplômes ne sont pas nationaux et la valeur n'est reconnue que par l'université qui les délivre.</p> <p>Certains nécessitent une expérience professionnelle et donc peuvent s'inscrire dans le cadre de la formation continue</p>

**Leur obtention n'induit pas de changement systématique de statut.
A chacun de valoriser ce type de formation auprès de son employeur**

Nous vous présentons ci dessous quelques diplômes. La liste n'est pas exhaustive

DEUST ou DEUP	<ul style="list-style-type: none"> - d'agro -alimentaire (Reims, Paris XI, St Denis La Réunion) - d'alimentation et nutrition (Grenoble) - de biologie appliquée à la finalité agricole (Avignon) - de biotechnologie (Paris XI,...) - de qualité et de distribution (Lille I) - d'assurance et gestion de la qualité (Angers) - de qualiticien homologué niveau III (Vichy) 	Formation souvent courte pré-professionnelle en un an après le BTS ou DUT
LICENCE	<ul style="list-style-type: none"> - de biologie cellulaire (Clermont, Dijon, Poitiers) - de conseiller en consommation (Colmar) - de biologie appliquée aux végétaux (Angers) - de gestionnaire de l'eau (Avignon) - de communication sociale et commerciale (Paris IV) - de neuro-sciences du comportement (Marseille) 	Préparation : * aux métiers de l'enseignement (admission à l'IUFM sur dossier ou entretien ou épreuves en vue d'une année de formation de préparation aux concours de type CRPE, CAPES, CAPET,...) * aux concours de cadre A dans les administrations scolaire et universitaire (intendance)
MAITRISE	de microbiologie et biochimie alimentaire (Caen) de sciences biologiques végétales (Nantes) de biochimie et physiologie de la nutrition (Marseille) de nutrition (Marseille)	accès possible en 2 ^{ème} année d'écoles d'ingénieurs
MST	<ul style="list-style-type: none"> - d' agro -développement (Bordeaux) - de biologie appliquée (Brest) - de microbiologie industrielle (Marseille) - des sciences et technologies des IAA (Montpellier) - de gestion des organisations sanitaires et sociales (Lille) - de génie alimentaire (La Rochelle) - d'assurance qualité (Paris XI) 	Attention cette formation à finalité professionnelle est conçue en bloc indivisible de 2 ans. L'admission est souvent lié à l'obtention préalable d'un certificat préparatoire d'un an.
Ingénieur - Maître (IUP)	<ul style="list-style-type: none"> - IUP d' ingénierie de la santé (Institut lillois - Lille) - IUP d'ingénierie de la santé -spécialité nutrition et diététique (faculté de médecine - Nancy) - IUP de bio-ingénierie - option bio-ingénierie analytique et sécurité alimentaire (Université Paul Sabatier - Toulouse) - IUP de Génie biologique et alimentaire (Université de La Rochelle) 	Avec un très bon dossier et entretien, l'admission peut se faire directement en 2 ^{ème} année. La durée des études est de 2 ou 3 ans selon les IUP.

L'accès aux diplômes de 3^{ème} cycle universitaire (DESS et DEA) se fait obligatoirement par l'obtention d'un des diplômes de deuxième cycle pré-cités.

LES GRANDES ECOLES :

Les titulaires d'un BTS ou d'un DUT peuvent s'orienter vers une école de commerce ou d'ingénieur et obtenir une équivalence d'entrée en cours de cycle. Pour cela bien sûr il faut un excellent dossier.

1- LES ECOLES D'INGENIEURS (Bac+5)

Les conditions d'accès diffèrent d'une école à une autre.

L'entrée peut se faire en 2^{ème} ou 3^{ème} année :

- généralement par concours spécifique :

se renseigner auprès de : Concours DUT-BTS-ATS -

6 rue du Ponceau- 95 014 Cergy-Pontoise (tel : 01.30.73.66.66)

- sur titre (dossier, entretien, test,...)

Attention certaine école demande la certification d'un suivi en classe préparatoire.

La formation dure 3 ans après les deux années d'études supérieures.

4 types de diplômes peuvent être obtenus :

- ingénieur agronome
- ingénieur des travaux
- ingénieur en agriculture
- ingénieur spécialisé

Les études sont gratuites dans les écoles nationales et payantes dans les écoles privées .

On distingue 4 grands groupes d'écoles :

- les Ecoles Nationales Supérieures Agronomiques (ENSA) et agro -alimentaires (ENSIA)
(Montpellier, Rennes, Toulouse, Nancy, Dijon, Paris)
- Les Ecoles Nationales des Ingénieurs des Travaux Agricoles (ENITA)
(Bordeaux, Clermont-Ferrand, Nantes)
- Les Ecoles Supérieures d'Agriculture (ESA) - écoles privées
(Toulouse, Rouen, Beauvais, Lille, Lyon)
- Les Ecoles de Spécialisation et d' Application
(Montpellier, Dijon, Paris, Bordeaux, Brest, Rennes)

Renseignez-vous sur les modalités de recrutement et du contenu des études auprès de :

- la liste des écoles d'ingénieurs : www.cefi.org - rubrique établissement (classification par régions)

- le CIDL : www.cidj.asso.fr

- l' INRA :

- le CNERTA par minitel au 3614 CNERTA ou www.cnerta.educagri.fr

2- LES ECOLES DE COMMERCE OU DE GESTION

Quasiment toutes les écoles de commerce recrutent des titulaires d'un BTS ou DUT.

Renseignez-vous sur la spécialité de chacune d'elle à partir de :,,,,,,,,,,,,,

3- LES ECOLES SPECIALISEES

* Pour intégrer une école de vente par exemple, il vous faudra mieux compléter d'abord votre formation par un BTS ou un DUT complémentaire de secteur de vente.

* Pour accéder aux écoles vétérinaires qui recrutent quelques titulaires d'un bac+2 via un concours spécifique, il vaut mieux préparer pendant une année une remise à niveau dans une prépa spécifique.

Contactez les écoles vétérinaires qui vous intéressent directement; elles vous donneront les démarches à suivre.